

Avis de convocation des électeurs

Province : LIEGE

Canton électoral : HERVE

Commune : THIMISTER-CLERMONT

Le Collège communal,

a l'honneur de faire savoir aux électeurs de la commune qu'il sera procédé, le dimanche 13 octobre 2024 à l'élection de 17 membres du Conseil communal et à l'élection de 4 membres du Conseil provincial pour le district de Dison.

Les électeurs communaux sont priés de se rendre respectivement dans les locaux indiqués sur leur convocation munis de leur lettre de convocation et de leur pièce d'identité pour prendre part au scrutin qui sera ouvert le dimanche 13 octobre 2024 de 8 à 13 heures.

Les électeurs qui n'auraient pas reçu leur lettre de convocation avant le 13 octobre 2024 (jour du scrutin) pourront la retirer auprès de l'administration communale jusqu'au jour du scrutin inclus, à midi.

Adresse de l'administration communale :

Centre, 51

4890 Thimister- Clermont

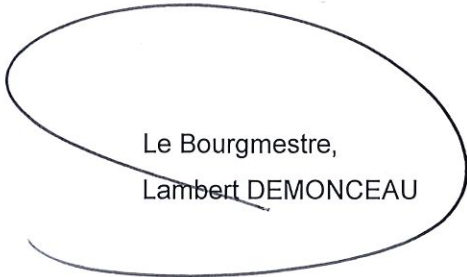
Entre le 13 novembre 2024 et le 28 novembre 2024, les déclarations de dépenses électorales peuvent être consultées au greffe du tribunal de première instance par tous les électeurs de la circonscription électorale concernée, sur présentation de leur convocation électorale.

Fait à Thimister- Clermont, le 17 septembre 2024.

Le Collège communal :

Le Directeur général,

Gaëlle FISCHER



Le Bourgmestre,
Lambert DEMONCEAU

Art. L4131-4

Art. L4124-1, §§ 3 à 6.

Art. L4132-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.